Formation syndicale

La CFTC toujours à vos côtés !

La formation syndicale vous accompagne dès votre adhésion. Votre union régionale et votre fédération professionnelle organisent des stages chaque année. Vous pourrez partir en formation grâce au Congé de formation économique, sociale et syndicale. Parlez-en à votre délégué syndical, il est souvent le premier interlocuteur.

Vous venez d'adhérer à la CFTC et vous ne connaissez pas le syndicalisme ? Suivez la formation initiale « Nouveau militant » qui vous fera connaître les bases du syndicalisme à la CFTC. Après avoir acquis ces bases, les militants ont la possibilité de suivre des formations de spécialisation, en fonction des sujets qui les intéressent :

- **Module « Agir et dire la CFTC »**
  Si la notion de « construction sociale » ne vous évoque rien, ce module vous familiarisera avec l'identité, l'histoire et les valeurs de la CFTC.
- **Module « Sensibilisation à la santé au travail »**
  La santé au travail vous préoccupe ? Ce module traite l'essentiel de ce sujet qui fait couler beaucoup d'encre actuellement.
- **Module « Droit du travail base »**
  Connaître le B A BA du droit du travail, voilà qui est utile quand on s'engage dans le syndicalisme ! Ce module est fait pour vous !
- **Module « économie d'entreprise »**
  Si c'est plutôt l'économie qui vous intéresse, suivez ce module très complet.
- **Module « FPC/GPEC »**
  CIF, DIF, VAE... Pour vous repérer dans le maquis de la formation professionnelle continue, suivez ce stage.

POUR ALLER PLUS LOIN

SE RENSEIGNER ET S'INSCRIRE

Pour en savoir plus sur toutes ces formations et les modalités pratiques, rendez-vous dans la rubrique formation syndicale de l'espace adhérent du site www.cftc.fr

De plus, le site internet de votre fédération ou de votre union régionale contient souvent une rubrique sur la formation syndicale. *

LE PARCOURS DE FORMATION DE L'ADHÉRENT CFTC

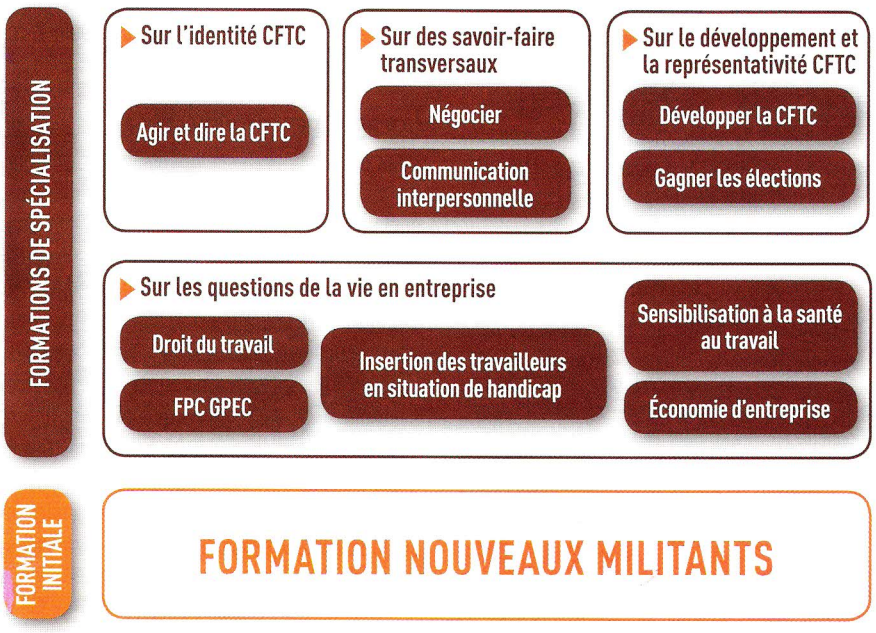

En plus de ces domaines spécialisés, la formation syndicale peut aussi vous permettre de développer des compétences transversales : la communication et la négociation font l'objet de modules spécifiques.

- **Module « Développer sa section »**
  Vous souhaitez participer à l'implantation de la CFTC dans votre entreprise ? Ce module vous donnera des idées et des méthodes.
- **Module « Gagner les élections »**
  Les élections se profilent dans votre entreprise ? Avec ce module, le protocole d'accord préélectoral n'aura plus de secret pour vous !

Et si vous êtes sur la liste et que vous êtes élu... la formation syndicale continuera de vous accompagner à travers des modules spécialisés réservés aux Délégués du personnel (DP), aux membres de Comités d'entreprise (CE) et aux membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)... *

Maximilien Meurs et Mathilde Rembert